

Ecrit par le 4 avril 2025

(Vidéo) Sorgues, Travaux d'aménagement sur l'avenue d'Avignon



L'avenue d'Avignon, à [Sorgues](#) se modernise pour intégrer outre la circulation routière, de nouveaux aménagements dévolus aux piétons et à la pratique du vélo. Les travaux de la troisième phase, qui concernent la section allant du croisement de l'avenue de Gentilly jusqu'au Crédit Agricole, débuteront ce lundi 3 mars 2025 jusqu'au mois de janvier 2026. Cette troisième étape finalisera la rénovation de cette artère principale en intégrant des aménagements permettant d'améliorer la circulation des automobilistes, cyclistes et piétons. Un soin particulier sera apporté à l'embellissement et à la végétalisation des espaces.

Le chantier se déroulera en 3 périodes

Du 3 au 17 mars

Rabotage général de la chaussée. La circulation et le stationnement seront interdits, y compris aux riverains, sur l'avenue d'Avignon, entre la rue Denis Soulier et la rue Saint-Hubert.

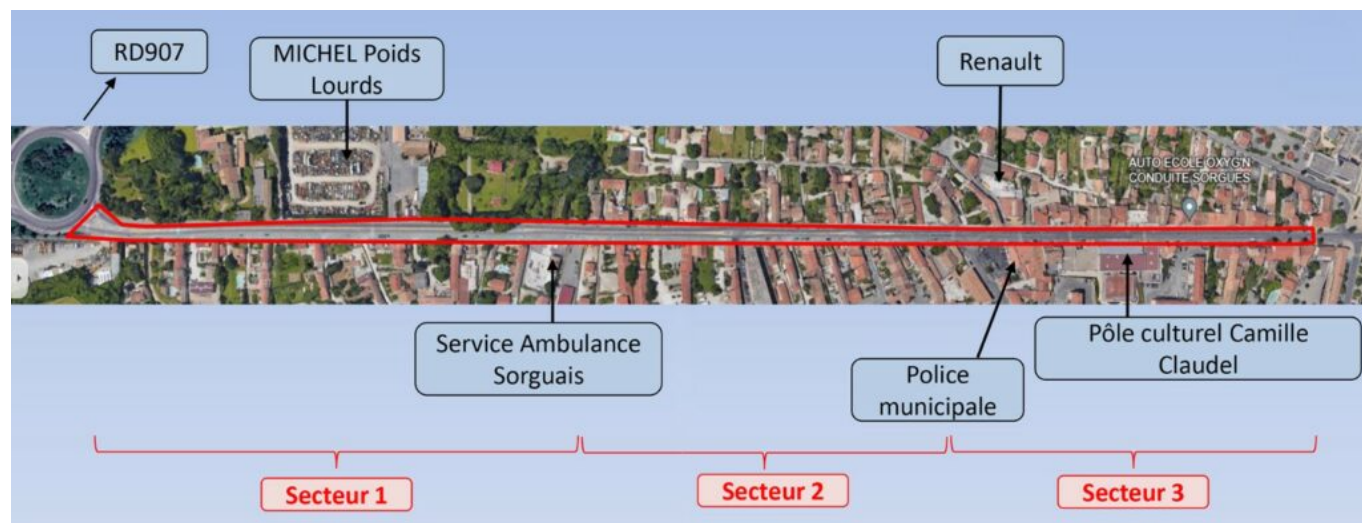
Durant cette période, ceux-ci seront invités à garer leurs véhicules sur les parkings les plus proches : places Charles de Gaulle et Dis Iero, Boulodrome. Une déviation sera mise en place par l'avenue du 19 mars 1962 et par l'avenue Gentilly.

Du 17 mars à octobre

Création de tranchées pour les réseaux. Réouverture de la circulation en sens unique dans le sens sortant : intersections avenue Saint-Hubert et avenue Gentilly. Réouverture des places de stationnement

Ecrit par le 4 avril 2025

longitudinales sur l'avenue d'Avignon, entre le Crédit Agricole et l'avenue Gentilly. Mise en sens unique de la rue Denis Soulier, dans le sens sortant vers l'avenue d'Avignon.



Copyright Ville de Sorgues

Octobre 2025 à janvier 2026

Voirie de surface et espaces verts. La circulation sera adaptée en fonction de l'avancée des travaux. Les services municipaux, les commerçants et artisans, les agences et les professions libérales situés sur l'emprise du chantier resteront ouverts et accessibles durant les travaux.

En savoir plus

Le chantier a débuté en juillet 2024 pour une durée de 18 mois et a pour objet d'améliorer la qualité environnementale de l'avenue avec la plantation de 70 arbres, arbustes et végétaux. Elle sera également rythmée d'îlots de fraîcheur, d'une esplanade centrale et de revêtements clairs et drainants.

Le parvis du pôle culturel Camille Claudel

Dans un même temps le parvis du pôle culturel Camille Claudel sera revu avec l'installation de mobilier urbain et l'enfouissement des réseaux aériens. Les cheminements piétons seront sécurisés ainsi que les pistes cyclables à double sens, offrant une étape supplémentaire dans la liaison verte, entre la voie des papes et la gare SnCF, liaison qui sera achevée en 2026 avec l'aménagement de l'avenue de Gentilly.

Sécuriser l'avenue

Celle-ci sera sécurisée par la mise en place de plateaux routiers permettant de réduire la vitesse des voitures, les arrêts de bus seront remis aux normes ainsi que les réseaux d'eau potable et des eaux usées. Enfin, 30 nouvelles places de stationnement participeront à fluidifier la circulation, notamment par la suppression des feux du carrefour de Gentilly et la création d'une zone de dépôt devant le pôle culturel.

Les collégiens de Mazan plantent 250 arbres fruitiers



Pour la troisième année consécutive, Florence Guende de la [Ferme agroécologique du Rouret](#), à Mazan, a organisé une plantation de haies fruitières dans le cadre du projet 'Des enfants et des arbres' auquel les élèves du collège André Malraux de Mazan ont participé.

L'association [Des Enfants et des Arbres](#), créée par la réalisatrice [Marie-France Barrier](#) en 2020, invite les enfants de l'école élémentaire au collège, à planter en moyenne 200 arbres par classe chez un agriculteur afin de contribuer efficacement à l'effort de plantation nécessaire d'arbres champêtres sur les territoires. Le 23 janvier dernier, c'est la Ferme du Rouret, à Mazan, qui a accueilli cette initiative.

Ecrit par le 4 avril 2025

Cette journée, organisée autour du thème de l'alimentation durable, a plusieurs objectifs : soutenir le monde agricole, sensibiliser les plus jeunes aux défis de l'agriculture, aux vertus de l'arbre hors la forêt, le rôle des haies, ou de la biodiversité, ou encore susciter des vocations. Plusieurs partenaires étaient présents pour l'occasion, tels que [Biocoop l'Auzonne](#), l'association [Anatoh](#), l'épicerie sociale et solidaire [Oxygène](#), le collectif 'Les hommes qui plantent des arbres', le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) ainsi que la [Scop Agroof](#).

Après que les élèves ont planté 500 mètres de haies, soit 250 arbres de 10 essences différentes, tous les participants ont pu déguster un repas bio et local, préparé par les chefs [Christophe Schuffenecker](#), de Bédoin, et [Adrien Brunet](#), de Crillon-le-Brave, en partenariat avec l'association [Fourniga](#).

V.A.

Côtes du Rhône : les vignobles font de la place pour les arbres et arbustes

Ecrit par le 4 avril 2025



Le [Syndicat des Côtes du Rhône](#) s'engage auprès de l'entreprise [PUR](#), leader dans le domaine du développement basé sur la nature qui aide les entreprises à réduire leurs émissions de carbone, en faveur de l'agroforesterie.

Le programme 'Ici, on sème', de l'entreprise PUR, vise à reconnecter les entreprises à leurs écosystèmes vitaux notamment en favorisant l'agroforesterie. Ainsi, le Syndicat des Côtes du Rhône s'engage à ce que les arbres et arbustes retrouvent une place dans le vignoble.

Ces plantations auront plusieurs bénéfices dont un côté esthétique, une diversification de la biodiversité, une meilleure gestion de l'eau, une mise en place d'espaces de vies d'auxiliaires de la vigne pour limiter les traitements, mais elles pourront aussi faire office de brise-vent.

La société PUR prend en charge le financement des plants de végétaux, fournitures, ainsi que l'accompagnement en conseils techniques. Ces financements sont issus d'entreprises privées qui souhaitent investir dans des projets environnementaux ou RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). De son côté, le vigneron doit assurer la préparation du sol, la plantation et l'entretien des plants.

Pour pouvoir candidater, il faut que l'entreprise appartienne à un agriculteur, que le porteur du projet soit actionnaire d'au moins 50% de l'exploitation, que l'entreprise s'engage à planter un minimum de 350 arbres ou arbustes par exploitation, que l'exploitation ait au moins 12 mois d'ancienneté, et que

Ecrit par le 4 avril 2025

l'exploitant s'engage sur cinq ans. Les premières plantations devraient avoir lieu à l'automne 2024.

Pour candidater, [cliquez ici](#).

V.A.

Luberon : les enfants vont végétaliser les cours des écoles

Ecrit par le 4 avril 2025



Dans le cadre du projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école du Parc naturel régional du Luberon, les élèves de quatre écoles vont réaliser des plantations au cours du mois de novembre.

Les événements climatiques répétés de ces dernières années ont amené les collectivités territoriales à se questionner sur les choix en matière d'aménagement des villes et des villages. Le Parc naturel régional du Luberon et 14 communes se sont donc saisis de l'appel à projets 'Coins de verdure et pluie' de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour repenser près d'une vingtaine de cours d'écoles.

Ecrit par le 4 avril 2025

Des travaux ont déjà été menés cet été dans onze cours d'écoles du Luberon à Apt, Bonnieux, Les Taillades, Gargas, Cabrières-d'Avignon, Forcalquier, Cadenet, Ansois, Céreste, et Volx où le bitume a été remplacé par des revêtements plus perméables tels que la terre, le sable, les copeaux de bois, ou encore la prairie rustique. De nouveaux aménagements comme des jeux, des parcours, des buttes, des jeux d'eau, des parcours sur rondins, ou bien des cabanes végétalisées ont également été installés dans le but de favoriser l'autonomie, la créativité et l'expérimentation des enfants.

Pour poursuivre dans cette voie-là, des plantations d'arbres, d'arbustes et plantes couvre-sols vont être réalisées par les enfants au cours du mois de novembre à l'école des Taillades le lundi 7, dans celles de Cadenet et Bonnieux le mardi 8, et dans une école d'Apt le lundi 14. Pour les communes, ce projet constitue l'opportunité d'expérimenter à petite échelle ce qui pourrait être reproduit ailleurs dans l'espace public.

V.A.